

vient du Pape, et celui qui en est revêtu doit redire fidèlement la doctrine de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises.

Vous insistez, de plus, sur ces paroles du défunt archevêque de Québec, Mgr. Baillargeon : « Votez d'après votre conscience et non d'après celle d'un autre ; » et vous vous en faites une arme contre les prêtres qui repoussent la candidature de vos pareils et aussi contre les évêques qui défendent la lecture de vos journaux. Les paroles, que vous citez, comme étant de Mgr. Baillargeon, ne peuvent réellement signifier que ceci : « Ne vous laissez pas diriger par des aveugles, encore moins par des impies, quand il s'agit de donner votre vote ; mais, si vous n'êtes pas capables de prendre par vous-mêmes une détermination qu'approuvent la raison et la conscience éclairée, consultez vos guides naturels, c'est-à-dire vos prêtres, et, après avoir reçu leurs avis, vous vous formerez une conscience que vous pourrez suivre sans craindre d'offenser Dieu. »

Tel est évidemment le sens de ces quelques mots, qui d'ailleurs n'ont pas besoin d'être expliqués, tant ils sent clairs par eux-mêmes. Mais pour vous, M. Massault, qui saisissez d'autant moins les choses qu'elles sont plus intelligibles, vous faites jaillir de ces mots, en dépit du simple bon sens, tout un monde d'énormités. Il fallait s'y attendre, car vous avez depuis longtemps contracté l'habitude de cette façon d'agir ; c'est ainsi que vous procédiez, lorsque vous dogmatisiez au *Pays*. Tous vos écrits, soigneusement distillés et passés à l'alambic, ne donneraient pas au récipient, la millième partie d'une once de sens commun.

XVIII.

Des discussions.—Divergences d'opinions entre nos Evêques.—

Ce qu'il faut entendre pour et contre un livre afin de le juger.

Vous vous élevez fortement contre les discussions qui ont eu lieu ces dernières années, dans la province ecclésiastique de Québec, à propos de questions religieuses, et vous feignez d'avoir été très-mal édifié à cette occasion.